









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 OCTOBRE 2020

A ROISSY ET PARTOUT EN FRANCE, LA PLUS GRANDE JOURNÉE D'ACTION POUR L'ARRÊT DES EXTENSIONS D'AÉROPORTS ET LA RÉDUCTION DU TRAFIC AÉRIEN



Prises de parole de Françoise Brochot, présidente de l'Advocnar, dans le Terminal à Roissy et d'Audrey Boehly, porte-parole du collectif Non au T4, sur le tarmac de l'aéroport.

Crédits photo : Alternatiba Paris (gauche) et Baptiste Soubra (droite)

Samedi 3 octobre, à l'appel des associations Alternatiba et ANV-COP21, 2000 personnes ont « marché sur les aéroports » dans 18 villes en France (Paris, Toulouse, Nantes, Lille, Marseille....). L'objectif : dénoncer les conséquences désastreuses du trafic aérien sur le climat comme sur la santé des populations, et réclamer la réduction du trafic aérien. A fortiori les extensions d'aéroports doivent être abandonnées comme le demande la Convention Citoyenne pour le Climat et le nombre de mouvements doit être plafonné.

A Roissy, près de 350 militants ont réussi une double action avec un <u>rassemblement dans le terminal</u> et une <u>intrusion sur le tarmac</u>. Ces actions ont rassemblé de nombreuses associations : collectif Non au Terminal 4, ADVOCNAR, Alternatiba Paris, ANV-COP21, France Nature Environnement IDF, Amis de la Terre, Greenpeace, Extinction Rebellion, Youth for climate, MNLE, CPTG, mais aussi des citoyens, des scientifiques, des étudiants en











aéronautique signataires d'une <u>tribune en faveur de la transition écologique</u> et des salariés de l'aéronautique qui appellent de leurs vœux une reconversion du secteur.

Ces actions non violentes étaient placées sous le signe de la désobéissance civile car sans autorisation préfectorale. L'intrusion sur le tarmac est certes illégale mais relève de l'objection de conscience. En effet la Charte de l'Environnement de 2004 adossée à la Constitution stipule :

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Lorsque tous les moyens de conciliation ont été épuisés, que les aéroports maintiennent des projets d'extension, que le gouvernement les encourage, verse des milliards d'aides sans contrepartie environnementale et refuse les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat les unes après les autres, les citoyens n'ont plus d'autre moyen que d'exprimer en liberté de conscience leur opposition sur le lieu des opérations.

A Roissy, les associations ont demandé l'annulation du projet d'extension

Malgré la totale non-violence de ces actions, la réaction a été disproportionnée. Sur le tarmac de Roissy-Charles-de-Gaulle, certains militants ont été gazés, 125 activistes et 5 journalistes ont été placés en garde à vue. Après avoir passé 33 heures en garde à vue, 5 militants sont convoqués devant le tribunal de Bobigny le 24 juin 2021.

A Roissy-Charles-de-Gaulle, les associations ont rejeté le <u>projet de construction d'un terminal 4</u>. « À pleine capacité, ce projet émettrait l'équivalent des émissions de CO₂ de 24 millions de Français pour le chauffage de leur logement. C'est une véritable bombe climatique. Avec 40 millions de voyageurs par an, il ajouterait au trafic existant l'équivalent du trafic aérien de l'aéroport d'Orly. Nous exigeons du gouvernement son abandon pur et simple, pas un simple aménagement », a déclaré Audrey Boehly, porte-parole du collectif non au Terminal 4.

En plus de dénoncer les conséquences climatiques désastreuses du secteur aérien, les effets des avions sur la vie et la santé des riverains ont été soulignés par Françoise Brochot, présidente de l'ADVOCNAR : « Roissy est l'aéroport qui bat le record des vols de nuit entre 22 h et 6 h du matin, 170 avions chaque nuit! Comment les gens pourraient-ils dormir? C'est insupportable. A cause du bruit, autour de Roissy, on perd jusqu'à trois ans de vie en bonne santé ».

<u>Signataires</u>: ADVOCNAR, collectif Non au T4, France Nature Environnement IDF, MNLE Réseau Homme et Nature.

Contacts presse

Françoise Brochot, présidente de l'ADVOCNAR : 06 79 51 25 60 Audrey Boehly, porte parole du collectif Non au T4 : 06 77 81 49 40

France Nature Environnement Ile-de-France est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement - Retrouvez-nous sur fne-idf.fr, Facebook et Twitter (@FneIDF).